



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 février 2025

## Moratoire en vue sur le solaire en toiture !

**Le Sommet sur l'Intelligence artificielle vient tout juste de s'achever à Paris. Prenant le contrepied de son homologue américain, le Président de la République y a scandé le slogan « plug, baby, plug » vantant le mix électrique très décarboné de la France pour y accueillir les serveurs et data centers dont la consommation électrique pourrait s'élever à 170 TWh dès 2027.**

**Mais dès le lendemain, le premier acte concret du Gouvernement en matière de politique énergétique met un coup d'arrêt brusque au développement d'un segment majeur du solaire photovoltaïque, filière pourtant essentielle pour répondre aux besoins croissants d'électricité de notre pays. Cherchez l'erreur !**

Le cabinet du Ministre chargé de l'Industrie et de l'Energie, Marc Ferracci, a présenté hier soir aux représentants de la filière une refonte radicale du cadre de développement du solaire photovoltaïque.

Si les annonces en faveur de l'industrialisation sont favorablement accueillies par la profession, avec l'introduction au 1<sup>er</sup> juillet 2026 de nouveaux critères soutenant les projets de Gigafactories en France, les autres évolutions annoncées reviennent, dans les faits, à mettre un coup d'arrêt brusque à tous les futurs projets solaires sur les moyennes toitures et les ombrières de parking à court terme, mettant ainsi en risque la viabilité de centaines d'entreprises et de milliers d'emplois.

Le Gouvernement envisage en effet de réduire, de façon rétroactive au 1<sup>er</sup> février, les niveaux de soutien aux projets solaires d'une puissance inférieure à 500 kWc (segment dit « S21 »), d'une manière telle que plus aucun projet ne sera viable économiquement en 2025. Ceci revient en réalité à instaurer un moratoire, dans l'attente qu'un nouveau mécanisme de soutien se mette en place dans un calendrier non défini.

Ce changement brutal de politique publique aura des conséquences très graves, que la filière a déjà subies en 2010 lorsqu'un moratoire avait été instauré, et qui avait conduit à la destruction de près de 20 000 emplois. Il va complètement déstabiliser un segment de marché qui a permis de développer des milliers d'installations l'année dernière et qui apporte une activité à des centaines de PME et d'artisans dans les territoires. Il empêchera une grande partie du monde agricole de bénéficier du développement de l'énergie solaire qui lui assure pourtant un revenu complémentaire indispensable.

Le SER et ENERPLAN appellent ainsi le Gouvernement à revenir sur sa position en maintenant le cadre tarifaire actuel pour le segment S21, le temps que le nouveau mécanisme, dont le calendrier de mise en œuvre apparaît incertain, soit effectivement mis en place. Ceci permettra

de sécuriser les investissements déjà engagés par la filière solaire en France et évitera un coup d'arrêt soudain.

*« Le Gouvernement considère manifestement le solaire comme une variable d'ajustement de la consommation d'électricité, ce qui est une politique court-termiste par rapport aux besoins d'électrification. Le dynamisme du segment S21 est brutalement cassé dans son élan. Cet arrêt brutal n'est pas acceptable »* a réagi Daniel BOUR, Président d'ENERPLAN.

*« Nous le répétons depuis toujours, et le sommet sur l'IA le confirme. Disposer d'une offre abondante d'électricité décarbonée est un atout industriel et un atout de souveraineté. Mais il faut être cohérent : où trouverons-nous les 170TWh supplémentaires dans les deux ans qui viennent si nous mettons le pied sur le frein du solaire ? »* a réagi Jules NYSSSEN, Président du Syndicat des énergies renouvelables.

**ENERPLAN**, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

**Sa vocation** : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions** : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe plus de 530 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [Syndicat des énergies renouvelables](#)